



SERVICE DES SPORTS

BEBE SPORT EN FAMILLE

Photo à coller

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ANNÉE 2021-2022

À compléter et à nous retourner impérativement jusqu'au vendredi 10/09/2021 inclus

Votre inscription vous sera confirmée par courriel dans les 10 jours à réception du dossier complet.

ÉLÈVE (enfant) :

NOM* : Prénom* : Né(e) le * : / / Sexe : F ou M

REPRÉSENTANT LÉGAL:

NOM* : Prénom* :

Qualité* : père, mère, tuteur (trice), grand(s)-parent(s), élève adulte

Adresse* :

Adresse de facturation (si différente)

Tél domicile* : Portable du père* :

Portable de la mère* :

Courriel(s)* :

Père.....

Mère.....

Personne pouvant participer à l'activité avec l'enfant* :

NOM : Prénom :

Qualité : père, mère, tuteur (trice), grand(s)-parent(s),

NOM : Prénom :

Qualité : père, mère, tuteur (trice), grand(s)-parent(s),

NOM : Prénom :

Qualité : père, mère, tuteur (trice), grand(s)-parent(s),

Autorisation Photo

J'autorise la Mairie Joinville à utiliser les photos et les vidéos dans lesquelles mon enfant ou moi apparaît pour leurs publications sur tous les supports de communication de la Ville (magazine municipal en version papier et dématérialisée, site officiel, dépliants...). Ces photographies ne seront pas utilisées à d'autres fins.

Je reconnais être informé

Des clauses du règlement intérieur, consultable dans le livret d'inscription ou sur le site de la ville et m'engage à le respecter

De l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance couvrant les activités réalisées, ceci pouvant se révéler important en cas d'accident. L'assurance responsabilité civile familiale couvre généralement ces activités (à vérifier auprès de votre assureur).

Partie réservée au secrétariat

Justificatif de domicile oui non

Oui Non

Certificat médical de moins de 3 mois (recommandé)

Oui Non

Les inscriptions établies en début d'année scolaire engagent le règlement pour la saison 2021/2022 dans son intégralité

Facturation

N'ENVOYEZ AUCUN RÈGLEMENT À L'INSCRIPTION, VOUS RECEVREZ VOTRE FACTURE EN NOVEMBRE 2021, selon modalité choisie.

A NOTER : Si vous bénéficiez du prélèvement automatique pour le scolaire ou périscolaire, vous en bénéficierez automatiquement pour l'activité Bébé Sport en Famille et votre facture sera commune avec les prestations scolaires et/ou périscolaire.

Si ce n'est pas déjà le cas : acceptez-vous le prélèvement automatique ? OUI NON

Veuillez cocher le mode de règlement : ANNUEL (Octobre) TRIMESTRIEL (octobre - janvier - avril)

La Mairie de Joinville-le-Pont collecte ces informations pour votre inscription à l'activité Bébé Sport en Famille et le suivi administratif et financier de celle-ci. Les champs avec un astérisque (*) sont obligatoires. Pour rappel, vous disposez notamment d'un droit d'accéder à vos données, de les rectifier, de demander leur effacement et de définir des directives relatives au sort de vos données après votre mort. Vous pouvez exercer ces droits à l'adresse email suivante : ddp@joinvillelepontr.fr ; ou par voie postale : Hôtel de ville, Service juridique, Délégué à la protection des données, 23 rue de Paris 94340 Joinville le Pont, en joignant la copie de votre pièce d'identité. Pour plus d'informations, veuillez-vous rendre sur le lien suivant <https://www.joinville-le-pont.fr/politique-de-gestion-des-donnees/>.

Fait à Joinville-le-Pont, le Signature